



PROCES-VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 11 septembre 2024

Date de convocation : 6 septembre 2024
 Nombre de conseillers : 23
 Présents : 19
 Nombre de votants : 22

Début : 18h32
 Fin : 19h28

Cathy VENTURINO-GABELLE	Céline PETIT	Alain VAURY
Stéphanie GOUDAL-ORIONE	Jacques CUCCHI	Michèle ARNAUD Pvr à Myriam GARSON JAINES
Philippe MOACHON Pvr à Cathy VENTURINO-GABELLE	Nathalie VICENS	Daniel VIRGIL
Zakia MODAI	Michel SENECHAL	David GALLIARI
Monique ANANOU Pvr à Stéphanie GOUDAL-ORIONE	Cyrille OKKADJIAN	Véronique CAUSSE
David GORTHCINSKY	Myriam GARSON JAINES	Jean Marc JOUANNET
François VOLPI présent avant 18h52 - hors table du conseil après 18h52	Mireille COSTE présent avant 18h52 - hors table du conseil après 18h52	Céline PACCHINI présent avant 18h52 - hors table du conseil après 18h52
Brigitte LAURENT Absente excusée	Thierry JOURDHEUIL présent avant 18h52 - hors table du conseil après 18h52	

Avant de commencer, Madame le maire propose de rajouter à la liste des délibérations un nouveau point concernant une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var – aire de jeux.
 Accord de l'ensemble des 19 conseillers présents pour l'ajout de ce point à l'ordre du jour

Secrétariat Général

1. Approbation du procès-verbal du 24 juillet 2024

Madame le maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le PV du dernier conseil.

Monsieur Volpi explique qu'il n'a pas souhaité signer le PV car d'une part, il n'a pas été associé à sa rédaction primaire et d'autre part, ces remarques n'ont pas été prise en compte.

Madame le maire répond que Monsieur Volpi est venu sans aucune note quand l'administration l'a averti de venir voir le PV, qu'il a pris le PV en photo et qu'ensuite il a transmis des commentaires erronés à intégrer au sein du dit PV ce que à quoi madame le maire s'est opposée.

Les conseillers de l'opposition interviennent les uns après les autres pour dénoncer une « parodie de démocratie », se bâillonnent la bouche avec un bandage et se retirent de la table du conseil quittant ainsi toutes possibilités de délibérer au conseil.

Madame le maire déplore cet état de fait, leur explique que dans toutes collectivités le travail se fait en amont dans les commissions de travail et non pas en séance du Conseil Municipal qui est un organe délibérant. A part une fois, les conseillers de l'opposition ne sont venus à aucune de toutes les autres commissions.

*Après cette séquence, le quorum reste atteint à 18h52 et le conseil peut valablement délibérer
 Présents : 15 Nombre de votants : 18*

2. Election du secrétaire de séance : Stéphanie GOUDAL-ORIONE

Vote : unanimité

3. **Marché photovoltaïque**

Un appel d'offre conjoint a été réalisé entre la commune de Barjols et la communauté de communes Provence Verdon afin de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments. Concernant la commune, cela concerne les toitures de l'école primaire, du centre de loisirs et de la piscine. Ces projets permettront à la commune, d'une part, de faire des économies d'énergie et, d'autre part, se veulent vertueux par la réalisation de sites de production d'énergie renouvelable solaire.

Vote : unanimité

Projet

4. **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var- création d'un skate-park**

Pour un projet estimé à 140 260€, la commune demande une subvention de 96 145 € au département du Var. La première demande a fait suite au travail du CMJ et le financement avait été refusé en 2023. La commune a étoffé le projet avec la participation d'autres ados, adultes en plus du CMJ. Ce travail intergénérationnel permet de redéposer cette demande.

Montant TTC	Montant HT	CD83 (68,5%) HT	DETR (11,5 %) HT	Autofinancement (20%) HT
168 312 €	140 260 €	96 145,20 € Présente demande	16 062,80 € Subvention Obtenue	28 052,00 €

Vote : unanimité

5. **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var- création d'un 4ème terrain de tennis**

Pour un projet estimé à 69 615€, la commune demande une subvention de 20 728€ au département du Var. L'association connaît une forte croissance et reste la seule dans le haut Var à avoir des terrains pour la compétition. Afin d'aider à son développement, la commune réalise cette demande auprès du Département.

Montant TTC	Montant HT	CD83 (35.7%) HT	ANS (44,3 %) HT	Autofinancement (20%) HT
69 615,12 €	58 012,60 €	20 728,48 € Présente demande	25 681,60 € Subvention Obtenue	11 602,52 €

Vote : unanimité

Urbanisme

6. **Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - rectification**

Une erreur graphique s'est glissée dans les documents proposés à la délibération lors du dernier conseil. Cette délibération permet de corriger cette erreur matérielle.

Vote : unanimité

Ressources Humaines

7. **Création de poste agent d'entretien polyvalent à temps non-complet exercice 2024**

Dans le cadre d'une meilleure continuité de service, il est proposé de créer un poste d'agent d'entretien.

Vote : unanimité

JER

8. **Autorisation du Maire - Modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et de secours de la piscine (POSS)**

Afin d'avoir une meilleure réactivité concernant les propositions ou injonctions pouvant intervenir en cours de saison émanant des pouvoirs publics (ARS, Département, ...), il est souhaitable de pouvoir laisser au maire la possibilité d'amender le plan d'organisation de la surveillance et de secours de la piscine.

Vote : unanimité

Finances

9. **Décision modificative n°2 – Assainissement**

Annulation sur titre antérieur à la suite de l'annulation d'un permis d'aménager.

Vote : unanimité

10. **Décision modificative n°3 – Assainissement**

Régularisation de facture – convention assainissement Tavernes

Vote : unanimité

11. **Créances éteintes – Commune**

Afin de régulariser la situation de personnes passées en commission de surendettement, il est proposé d'éteindre les créances irrécouvrables.

Vote : unanimité

12. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var- Aire de jeux

Pour un projet estimé à 79 534.08€, la commune demande une subvention de 39 767.04 € au département du Var. Des nouvelles aires de jeux doivent être mises à la disposition des habitants afin de répondre à une demande croissante. Elles seront scindées en deux : un espace PMR inclusif dans lequel l'ensemble des jeux d'enfants seront accessibles pour les personnes avec un handicap et un espace dit « ados » à même de répondre aux besoins d'une population entre 10-14 ans. Pour une meilleure répartition territoriale, l'aire de jeux « ados » pourrait s'implanter au niveau du quartier des Laus.

Montant TTC	Montant HT	CD83 (60%) HT	CAF (20 %) HT	Autofinancement (20%) HT
79 534.08 €	66 278.40 €	39 767.04 € Présente demande	13 255.68 €	13 255.68 €

Fin du conseil municipal à 19h28.

SIGNATURE DE LA SECRETAIRE DE SEANCE :



STEPHANIE GOUDAL-ORIAONE

SIGNATURE DE MADAME LE MAIRE :



CATHY VENTURINO-GABELLE